

avec
Vous



Le contrat multi-services

+ facile
+ rapide
Tout compris

pour plus de sérénité dans
l'entretien de votre logement

Un prestataire de services joignable
7j/7j et 24H/24H pour programmer
vos interventions en semaine

ICF HABITAT
NORD-EST



QUI FAIT QUOI ?

DANS L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Ce document vous décrit les responsabilités légales de chacun dans l'entretien du logement et les prestations du contrat multi-services.

LA RESPONSABILITÉ D'ICF HABITAT NORD-EST

ICF Habitat a la responsabilité de réaliser les grosses réparations sur les canalisations d'eau ou de gaz, les colonnes d'eaux usées, les portes d'entrée, les toitures ou façades...

Pour s'assurer du bon fonctionnement de ses équipements, ICF Habitat souscrit également des contrats avec des entreprises qualifiées qui interviennent

sur les réseaux sanitaires, le chauffage/chauffe-eau, la robinetterie, les ascenseurs, les aires de jeux, les portes de garage, la dératisation, désinsectisation et désinfection des vide-ordures.

Vous pouvez retrouver la liste des sociétés sous-contrat affichée dans les halls de votre résidence.

LA RESPONSABILITÉ DES LOCATAIRES

En tant que locataire, vous avez la charge de l'entretien courant et des petites réparations du logement (joints silicone, siphon, plinthes, bas de portes, état des sols, réglage des portes et fenêtres, refixation des prises et interrupteurs ...).

Aussi, dans le cadre de l'entretien du patrimoine et du développement de la

qualité du service rendu aux locataires, ICF Habitat Nord-Est et les associations de locataires se sont rapprochés afin de conclure un accord collectif de patrimoine portant sur la mise en place d'un contrat multi-services pour apporter des solutions abordables et simples d'utilisation pour l'entretien du logement.

LE CONTRAT MULTI-SERVICES

Le contrat multi-services vous permet de déléguer la responsabilité de l'entretien de votre logement à un prestataire de services agréé par ICF Habitat Nord-Est, votre bailleur. Vous bénéficiez avec celui-ci de délais d'intervention courts et contractualisés sur les interventions décrites dans ce document.

SES AVANTAGES

1

UN ACCÈS À UN SERVICE DE RÉPARATION

Vous accédez, autant de fois que nécessaire dans l'année, sans surcoût, à un service de réparation des désordres constatés. Vous n'avez plus besoin de chercher plus une entreprise pour les réparations locatives à votre charge.

2

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Le prestataire de services est **joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

3

PLUSIEURS INTERVENTIONS POSSIBLES

Il vous est possible de faire la demande de réparation de plusieurs équipements en un seul rendez-vous.

4

DES DÉLAIS D'INTERVENTION COURTS ET CONTRACTUALISÉS

Le prestataire s'engage à vous informer la date et le créneau de son intervention, en respectant les rendez-vous.

Quelques délais indicatifs du lundi au vendredi sauf urgence :

Plomberie, menuiserie et électricité : 72 heures

Eau chaude : 48 heures

Radiateur (hors chaudière) : 24 heures

QUI FAIT QUOI ?

À L'EXTÉRIEUR DU LOGEMENT INDIVIDUEL



CONTRAT MULTI-SERVICES

(Prestations incluses)

2. Entretien, réparation de la porte du garage (poignée, serrure, chaînette, ressorts) pour les box individuels
3. Entretien et réparation des volets roulants (sangle, enrouleurs, manivelles et lames)*
4. Entretien de la serrure de boîte à lettres

LOCATAIRE

1. Nettoyage du balcon et débouchage de l'évacuation
2. Peinture de la porte du garage pour les box individuels
3. Entretien et réparation des volets battants
4. Entretien de la boîte à lettres
5. Nettoyage des gouttières et tuyaux
6. Élagage des arbres, entretien des haies et espaces verts
7. Ramonage du conduit de cheminée

8. Antenne TV et parabole

9. Entretien des barrières

ICF HABITAT

10. Entretien du garde-corps du balcon

11. Entretien des façades

12. Entretien des toitures

13. Remplacement de la porte de garage



À TITRE INDICATIF

* Hors contrat multi-services, la recherche d'une panne sur volet roulant coûte à elle seule 87 € TTC en moyenne

QUI FAIT QUOI ?

À L'EXTÉRIEUR DU LOGEMENT COLLECTIF



CONTRAT MULTI-SERVICES

(Prestations incluses)

- 17. Entretien de la serrure de la boîte aux lettres*
- 19. Entretien et réparation des volets roulants (sangle, enrouleurs, manivelles et lames)

LOCATAIRE

- 18. Nettoyage du balcon et débouchage de l'évacuation
- 19. Entretien et réparation des volets battants
- 20. Entretien et nettoyage des caves et garages

ICF HABITAT

- 1. Remplacement et peinture de la porte de garage pour les parkings collectifs
- 2. Entretien des façades
- 3. Entretien du garde-corps du balcon
- 4. Entretien de la boîte à lettres (porte)
- 5. Nettoyage des gouttières et tuyaux
- 6. Toitures
- 7. Élagage des arbres

CONTRAT D'ENTRETIEN

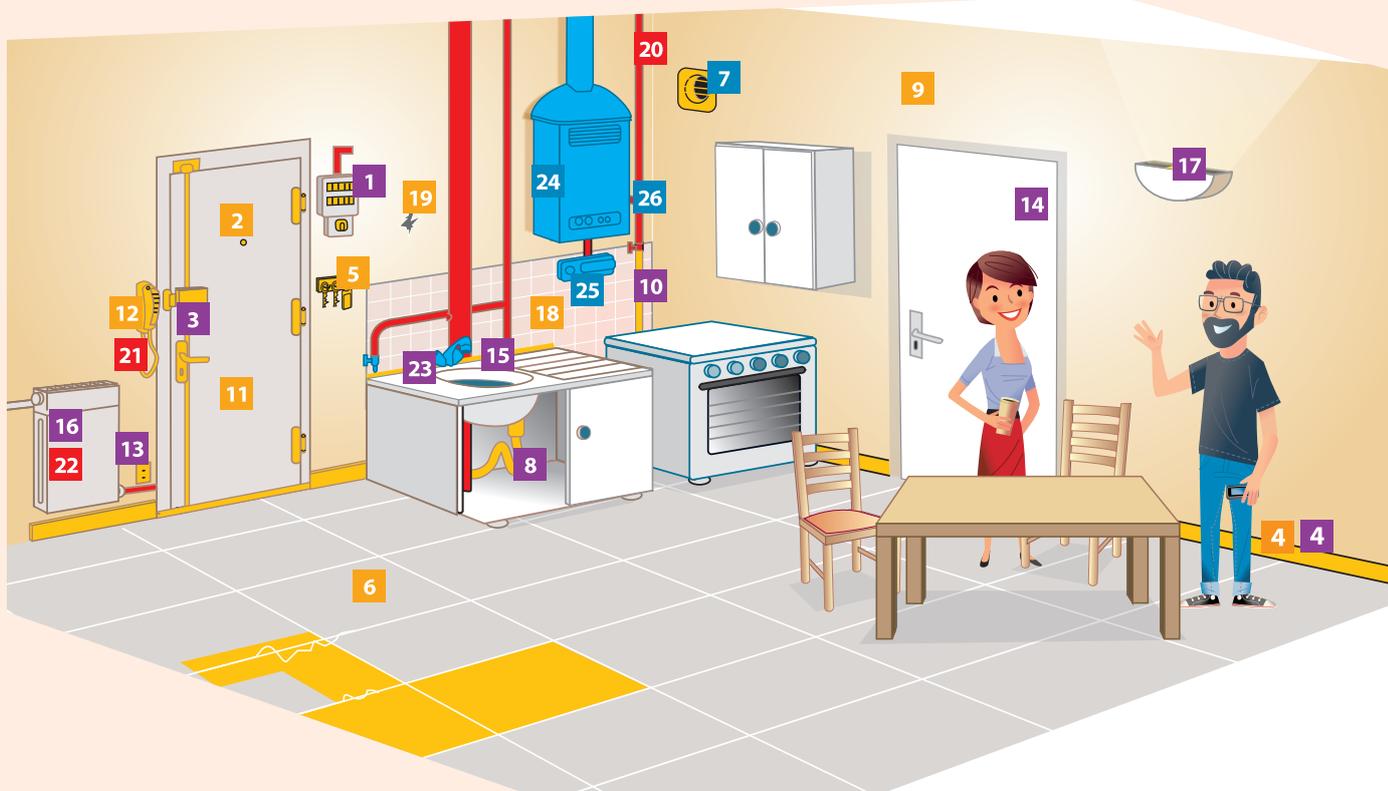
- 8. Antenne TV collective et parabole collective
- 9. Entretien des espaces verts
- 10. Ramonage du conduit de cheminée
- 11. Ascenseur
- 12. Entretien de la porte ou barrière électrique
- 13. Entretien ménager
- 14. Sortie des ordures ménagères
- 15. Aires de jeux
- 16. Compteur électrique



À TITRE INDICATIF

* Hors contrat multi-services, le changement d'une serrure de boîte aux lettres coûte 97 € TTC en moyenne

QUI FAIT QUOI ? DANS LA CUISINE



CONTRAT MULTI-SERVICES

(Prestations incluses)

1. Vérification du tableau électrique jusqu'au remplacement des disjoncteurs défectueux
3. Réparation / remplacement des serrures et verrous de la porte d'entrée*
4. Refixation des plinthes
8. Débouchage du siphon et des évacuations horizontales
10. Remplacement du flexible de gaz : vérification de la date de validité (à remplacer dès que la date est atteinte)
13. Entretien des interrupteurs et prises de courant
14. Fenêtres et portes (graissage gongs, charnières, serrures, paumelles, poignées, crémones)
15. Remplacement des joints vétustes
16. Petit entretien des convecteurs
17. Entretien des Douilles et DCL. (Hors ampoules et appliques)
23. Entretien de la robinetterie

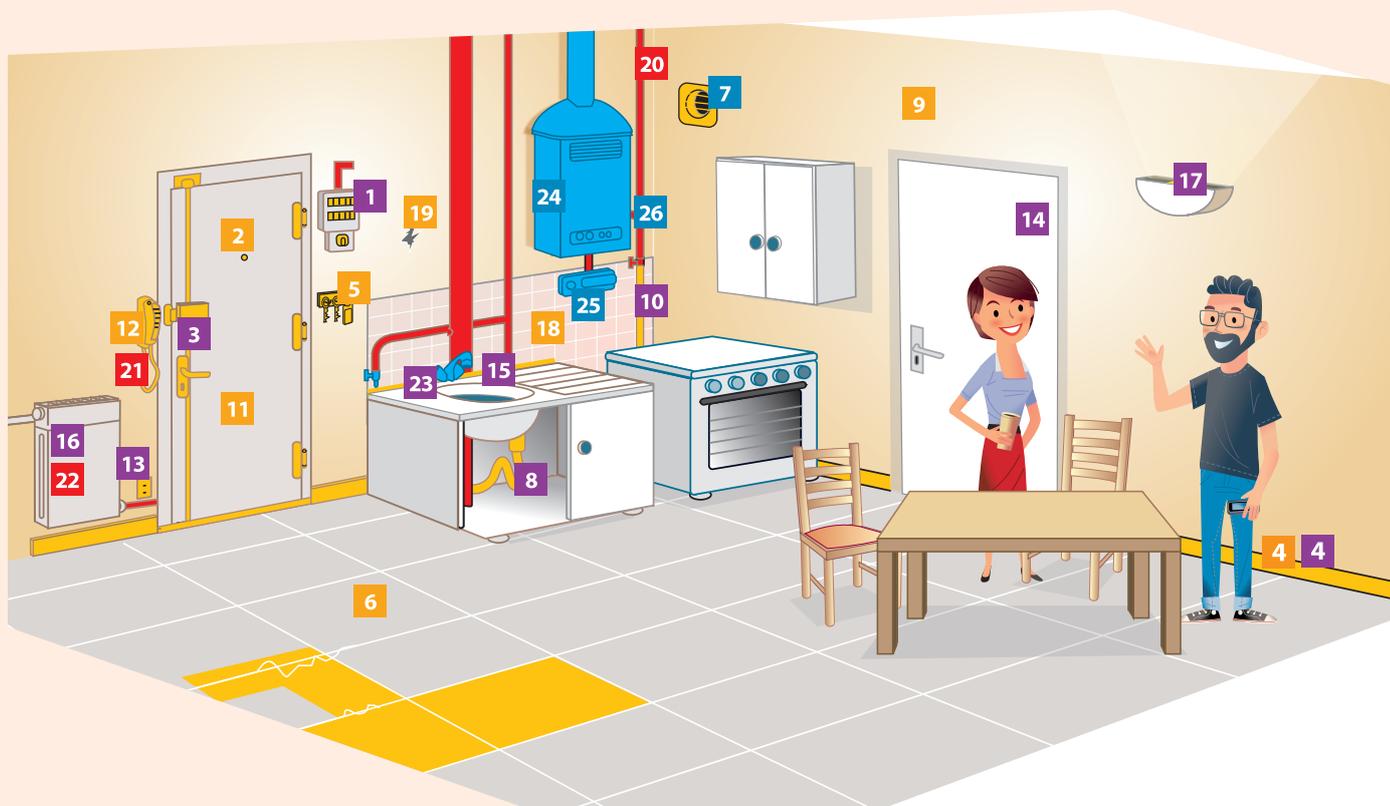
LOCATAIRE

2. Entretien du micro-viseur (judas) de la porte d'entrée
4. Entretien des plinthes
5. Entretien et remplacement des clés et badges
6. Entretien sols et parquets
9. Reprise des peintures (plafonds, murs et boiserie)
11. Remplacement de la porte d'entrée du logement (en cas de détérioration)



À TITRE INDICATIF

* Hors contrat multi-services, le remplacement d'une serrure 3 points coûte 260 € TTC en moyenne



- 12. Remplacement du combiné interphone en cas de détérioration
- 15. Remplacement des vitres cassées*
- 17. Entretien des points lumineux (applique, ampoules)
- 18. Nettoyage des faïences (ne pas les percer)
- 19. Comblement des trous de fixation dans les murs

ICF HABITAT

- 20. Tuyaux d'arrivée générale, eau et gaz
- 21. Maintenance du fonctionnement de l'interphone
- 22. Changement des convecteurs après usure normale

CONTRAT D'ENTRETIEN

- 7. Entretien des bouches d'aération
- 24. Entretien de la chaudière et des bouches VMC
- 25. Entretien du thermostat d'ambiance
- 26. Entretien des compteurs d'eau



À TITRE INDICATIF

* Hors contrat multi-services, le remplacement des joints vétustes coûte 38 €/ML + 22€ déplacement en moyenne

QUI FAIT QUOI ? DANS LA SALLE DE BAINS



CONTRAT MULTI-SERVICES

(Prestations incluses)

2. Entretien des abattants WC
3. Entretien du mécanisme WC
6. Entretien des douilles et DCL. (Hors ampoules et appliques)
7. Entretien des interrupteurs et prises de courant
8. Fenêtres et portes (graissage gongs, charnières, serrures, paumelles, poignées, crémones)
9. Nettoyage des dépôts de calcaire pour les WC
10. Débouchage du siphon et des évacuations horizontales, débouchage / évacuation des WC jusqu'à un mètre. Pour les immeubles collectifs voir le point 18*
12. Remplacement des joints vétustes
14. Refixation des plinthes
15. Remplacement du flexible et de la tête de douche
16. Entretien des joints silicone
17. Remplacement du joint de la sortie WC
19. Entretien du ballon d'eau chaude (résistance, anode, groupe sécurité)
20. Entretien de la robinetterie

LOCATAIRE

3. Entretien de la chasse d'eau
4. Entretien des faïences (ne pas les percer)
5. Reprise des peintures (plafonds, murs et boiseries)
6. Entretien des points lumineux (applique, ampoules)
9. Nettoyage des dépôts de calcaire sur les appareils sanitaires
11. Entretien des sols et parquets
12. Remplacement des vitres cassées
13. Reprise des papiers peints
14. Entretien des plinthes

CONTRAT D'ENTRETIEN

1. Entretien des bouches d'aération (à ne pas boucher)
18. Entretien des tuyaux d'évacuation des eaux usées verticaux en habitat collectif uniquement



À TITRE INDICATIF

* Hors contrat multi-services, le débouchage de canalisations privées coûte 141 € TTC + 22 € déplacement

ICF HABITAT
NORD-EST

